

Procès-verbal

Rencontre du Conseil d'établissement

Séance tenue le lundi 13 février 2023 - 18 h 30 - École Sainte-Bernadette (Local A002)

Présents : Madame Asselin, Audrey (Parent)
Monsieur Aubin, Alexandre (Parent)
Monsieur Boily, Philippe (Parent)
Madame Brassard, Josée (Secrétaire d'école)
Madame Collard, Sophie (Enseignante)
Monsieur Desgagné, Daniel (Enseignant)
Monsieur Gagné, Raynald (Direction)
Madame Gaudreault, Enid (Enseignante)
Monsieur Girard, Simon (Parent)
Madame Riverin, Caroline (Enseignante)

Absents : Madame Gagnon, Chantale (Service de garde)
Monsieur Guha, Bhaskor (Parent)
Madame Houde, Marie Michèle Houde (Parent)

1. MOT DE BIENVENUE

Le président, monsieur Simon Girard, souhaite la bienvenue aux membres présents. Deux personnes se joignent à la rencontre :

- Madame Monia Gagnon, directrice-adjointe (stagiaire)
- Madame Anne-Marie Lavoie, conseillère pédagogique en français au primaire et responsable Montessori

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Girard effectue la lecture de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés :

6. *Autres sujets :*

- 6.1 Aide à la classe
- 6.2 Course des Éclairs

C.E. 2022-2023-15 **IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Sophie Collard
SECONDÉE par Madame Audrey Asselin

QUE l'ordre du jour soit accepté avec les modifications apportées.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 5 DÉCEMBRE 2022

Le procès-verbal a été remis aux membres avant la rencontre. Celui-ci est fidèle aux discussions tenues le 5 décembre 2022. Les points en suivi sont à l'ordre du jour de la rencontre.

C.E. 2022-2023-16 **IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Desgagné
SECONDÉ par Monsieur Alexandre Aubin

QUE le procès-verbal de la rencontre du 17 octobre 2022 soit adopté tel que présenté.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public parent n'est présent.

5. SUJETS D'INFORMATION

5.1 **Présentation Montessori**

Madame Anne-Marie Lavoie, conseillère pédagogique en français au primaire et responsable Montessori est présente afin d'effectuer une petite présentation des classes Montessori présentement à André-Gagnon. L'enseignement Montessori : une pédagogie axée sur le développement de l'autonomie de l'enfant. La présentation permet aux membres de mieux comprendre les principes et orientations.

On se questionne s'il était pensable, éventuellement, de procéder à des échanges de pratiques, à des façons de s'inspirer mutuellement entre le personnel de Montessori et Ste-Bernadette. Madame Lavoie mentionne qu'il serait en effet possible d'échanger et de s'inspirer de certaines pratiques, mais précise cependant que pour enseigner et utiliser le matériel Montessori, il faut obligatoirement se tourner vers l'une des formations certifiées par l'Institut canadien de formation des enseignants Montessori.

5.2 **Projet d'horaire**

Le personnel de l'école André-Gagnon (Montessori) a mentionné son intérêt pour un nouveau projet d'horaire 2023-2024 :

- 6 minutes d'enseignement de plus / jour (avant ou après le diner)
- Résultat : 9 demi-journées de temps de concertation pour les enseignants en après-midi (pas de classe pour les élèves)
- Respect des 180 jours d'enseignement/année régie par le Régime pédagogique
- Service de garde ouvert gratuitement

Cet horaire est déjà vécu dans certaines écoles. Le dossier est donc à l'étude afin de voir la faisabilité au niveau du transport. À suivre...

5.3 **Acte d'établissement**

Le nouvel acte d'établissement de l'école Ste-Bernadette/L'Horizon sera déposé officiellement le mardi 14 février prochain.

5.4 Composition du C.E. (Consultation)

M. Girard informe les membres que le nouveau document « Règles de régie interne 2023-2024 » est présentement en construction. Des discussions seront tenues prochainement avec le personnel de l'école André-Gagnon. On mentionne que la répartition des membres parents sera paritaire dans les deux pavillons (3 ou 4 parents par école, à voir...). On suggère de mettre fin aux mandats de tous les membres à la fin de l'année scolaire afin de repartir à zéro en début d'année. Il y aurait alors des mandats de 1 an et des mandats de 2 ans afin d'assurer un roulement d'année en année. À suivre...

5.5 Projet éducatif

Mesdames Louise Aubin, Chantale Gagnon et Josée Brassard ainsi que monsieur Daniel Desgagné font partie du comité Projet éducatif. À ce groupe, s'ajoutent mesdames Anne-Marie Lavoie, conseillère pédagogique et deux enseignantes du programme Montessori (Anne Martel et Cindy Boland). Les travaux sont amorcés afin de mettre à jour le document regroupant la mission, la vision et les valeurs des deux établissements (Ste-Bernadette/L'Horizon). Une activité sur les valeurs est prévue lors de la journée pédagogique du 17 février prochain (13 h).

5.6 Journée du 24 février 2023

- La journée d'activités prévue avant les Fêtes (journée continue annulée en raison de la tempête) est reportée au vendredi 24 février 2023.
- La journée se déroulera sous forme d'horaire continu.
- Il y aura divers ateliers (stations), et ce, en rotation à l'extérieur (activités diverses).
- De 8 h à 9 h, il y aura une activité dans les classes pour la « Semaine sur la persévérance scolaire » (Visite de parents bénévoles).
- Un dîner tourtière et un dessert seront servis dans les classes.
- Départ 13 h 30 (Service de garde ouvert si besoin).
- On doit prévoir des vêtements chauds car les enfants seront à l'extérieur tout l'avant-midi.

C.E. 2022-2023-17

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Boily
SECONDÉ par Monsieur Alexandre Aubin

QUE le Conseil d'établissement de l'école Sainte-Bernadette accepte l'horaire continu de la journée d'activités du vendredi 24 février 2023.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5.7 Transferts d'élèves / Suivi clientèle

Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay a choisi de réviser sa décision sur le redécoupage basé sur des nouvelles données qui ont été obtenues récemment. Ainsi, on garde le statu quo pour la prochaine année et aucun élève ne sera relocalisé vers Félix-Antoine-Savard. Concrètement, nous conserverons les élèves qui demeurent de l'autre côté du boulevard Talbot. Le président annonce une motion de félicitations et de remerciements à l'égard de la direction et de son équipe pour le travail effectué dans ce dossier.

5.8 Comité de parents

Madame Audrey Asselin désire se désister en tant que représentante du Comité de parents. Le président verra avec monsieur Bhaskor Guha s'il désire prendre le relais pour les rencontres restantes.

5.9 O.P.P.

Les projets attribués à l'O.P.P. avancent bien :

1. Journal « La Gazette de Bernadette » (En construction)
2. Semaine de la persévérance scolaire (Vendredi 24 février)
3. Course des Éclairs

Concernant le dossier « Course des Éclairs », monsieur Alexandre Aubin mentionne que les parents bénévoles ont débuté les travaux pour l'organisation de l'activité. M. Gagné, quant à lui, préfère que le dossier demeure sur la glace en raison de l'absence de madame Joyce Lavoie, enseignante en éducation physique. Nous attendrons son retour avant de poursuivre.

5.10 Service de garde

En l'absence de madame Chantale Gagnon, madame Josée Brassard effectue un petit suivi sur les points suivants :

- Période d'inscription du 13 au 17 février 2023
- Prochaine journée pédagogique - 17 février 2023 - Jell-O en folie
- Priorisation de la clientèle « Régulière » l'an prochain
- Contribution au nouveau Projet éducatif de l'école Ste-Bernadette/L'Horizon
- Résultat du sondage pour la relâche 2023 : Pas assez d'inscriptions
- Les Règles de fonctionnement du Service de garde 2023-2024 ont été approuvées par courriel le 19 janvier 2023

M. Simon Girard s'informe des lumières présentes auparavant au Service de garde (Décor tamisé, relaxant). En l'absence de Madame Chantale Gagnon, la question sera posée lors de la prochaine rencontre.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Aide à la classe

Le Ministère a l'intention de voir à une augmentation des mesures accordées afin de pallier à la pénurie de personnel grandissante. Une « Aide à la classe » sera offerte afin de bonifier les postes des éducatrices en Service de garde. Nous pourrions le vivre l'an prochain et même déjà cette année avec l'ajout de 9 h/semaine à Marianne Roy-Brault, technicienne en éducation spécialisée au Service de garde, qui aidera la classe 201 (Jours 1,2 et 3) + Rosalie St-Gelais (jours 4 et 5).

6.2 Course des Éclairs

Le sujet a été traité au point 5.9.

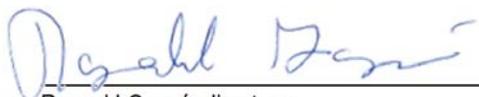
7. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 17 avril 2023 à 18 h 30 au local A002 à l'école Sainte-Bernadette.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée : 20 h 10.

Adopté à l'unanimité.



Raynald Gagné, directeur



Simon Girard, président